

## 15.—Jeunes délinquants condamnés pour délits graves, 1927-33.

Délit.	1927.	1928.	1929.	1930.	1931.	1932.	1933.	Diffé- rence entre 1932 et 1933.
Homicide.....	-	-	1	-	1	-	1	+ 1
Viol, connaissance charnelle et inceste.....	5	13	10	5	8	5	8	+ 3
Assaut indécent.....	28	43	25	49	42	34	28	- 6
Assaut grave et blessures.....	14	24	48	10	52	68	16	-52
Assaut simple.....	99	67	93	101	119	104	139	+35
Obstruction de voies ferrées.....	28	35	43	31	32	17	50	+33
Autres offenses contre la personne..	5	2	3	3	2	4	5	+ 1
Effraction et vol.....	770	818	972	944	948	914	957	+43
Vol.....	2	6	4	7	13	13	15	+ 2
Vol et recel.....	3,289	3,255	3,081	3,662	3,139	3,093	3,155	+62
Abus de confiance et fraude.....	22	10	15	24	11	9	9	0
Incendie.....	5	17	11	31	39	19	24	+ 5
Autres offenses contre la propriété..	793	620	679	702	749	676	637	-39
Faux en écriture et faux monnayage.	7	13	12	17	10	11	4	- 7
Immoralité.....	68	96	63	52	109	85	72	-13
Autres offenses.....	21	44	46	15	37	44	24	-20
<b>Totaux.....</b>	<b>5,156</b>	<b>5,063</b>	<b>5,106</b>	<b>5,653</b>	<b>5,311</b>	<b>5,096</b>	<b>5,144</b>	<b>+48</b>

**Contraventions.**—Sur les 2,309 jeunes condamnés pour contraventions en 1933, 358 avaient violé des règlements municipaux, 139 s'étaient rendus coupables d'inconduite et de tapage, 498 étaient considérés comme incorrigibles, 373 avaient pénétré dans les propriétés encloses, 203 avaient fait l'école buissonnière, 78 s'étaient rendus coupables de vagabondage et de langage obscène, et 660 d'autres offenses légères.

## Section 5.—Statistiques de la police.

En 1933, 164 cités et villes de 4,000 âmes et plus ont fourni au Bureau Fédéral de la Statistique des informations sur leur police municipale. Toutes ensemble, ces agglomérations urbaines avaient une population de 4,438,810 habitants protégée par 5,087 agents de police; ceux-ci procédèrent à 335,517 arrestations suivies de citations devant les tribunaux. Au cours de l'année, les crimes, délits et contraventions signalés à la police ou connus d'elle se sont élevés à 450,611; ils ont donné lieu à des poursuites contre 308,504 individus, nombre qui représente 68·5 p.c. des délits connus. La justice a condamné 271,996 accusés; ces condamnations forment 60·4 p.c. des délits connus et 88·2 p.c. des poursuites intentées.

On a signalé à la police le vol de 7,249 automobiles, dont 7,185 ont été rendus à leur propriétaire, et de 13,495 bicyclettes dont 6,571 furent recouvrées. Quant aux autres objets dont la perte ou le vol fit l'objet de plaintes à la police, ils avaient une valeur de \$2,305,852, dont \$1,008,959 ou 44 p.c. ont été recouvrés.